

arts &  
sports



N°128

Bulletin d'information du Snadem-Unsa Éducation — Professeurs de la Ville de Paris

## AGENDA D'AUTOMNE :

D'audiences en instances...

## BRASSAGE :

Le tango des mémos



## CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE:

Prévoir pour ne pas subir ?

### Bulletin du SNADEM – UNSA

Syndicat National des Professeurs pour l'enseignement  
du DESSIN de l'ÉDUCATION PHYSIQUE et de la MUSIQUE  
Écoles élémentaires de la Ville de Paris

Siège social : 8-10 avenue Ledru-Rollin, 75012 - PARIS. Tél. : 01 42 41 84 43

email: [snadem.unsa@gmail.com](mailto:snadem.unsa@gmail.com) — <http://www.snadem.com>

Le numéro : 0,46 €. Abonnement 1 an : 1,52 €. Abonnement + suppléments : 15,24 €  
Directrice de la Publication : Corinne PERROUX. Imprimé au siège du SNADEM – UNSA

Commission Paritaire de Presse N° 1221 S 07012 — ISSN 0181 – 7701

Année scolaire 2020 - 2021 — N°128, octobre, novembre, décembre 2020

# ÉDITORIAL



Par Corinne PERROUX  
Secrétaire générale

*Gouverner, c'est prévoir. Cette maxime, usée jusqu'à la corde, remonte certainement au temps de la lampe à huile, mais comment ne pas y penser aujourd'hui, alors que se confirme, cette deuxième vague que l'on nous annonce depuis la fin août ?*

*La vague sera-t-elle moins haute, peut-être ? On ne peut que l'espérer !*

*Considérant la situation après un mois et demi d'activité, on serait tenté, pour faire bonne mesure, de convoquer en renfort le principe de précaution, voire celui de responsabilité, cher à l'éthique de Hans Jonas.*

*Prendre les précautions nécessaires en prévision de ce qui n'allait pas manquer de se produire aurait dû être la priorité de nos gouvernants et de leurs conseillers de tous poils, plutôt que d'éluder les risques réels.*

*Après l'expérience des mois de confinement et la première vague, comment juger les choix (ou leur absence) qui ont mené à la situation sanitaire actuelle sans la sévérité qu'elle mérite ?*

*Tout a été fait pour que l'économie d'avant puisse reprendre son cours, après des vacances d'été tant attendues. Certes, les recommandations d'usage, distanciation, gestes barrière, port du masque, lavage des mains tournent en boucle dans les médias. « Le virus circule toujours ! » entend-t-on à longueur d'antenne. Mais ceux qui s'en soucient n'ont pas été écoutés.*

*En revanche, caution donnée aux « rassuristes », la liste des pathologies prises en compte pour les personnes à risques a été considérablement réduite. Les syndicats ont dû faire preuve de ténacité pour obtenir que la situation de garde d'enfants en cas de fermeture des écoles ou des crèches, ou celle des agents vivant avec des personnes à risques donne droit aux ASA ou au télétravail.*

*Dans les écoles, le protocole initial a été encore allégé le 22 septembre, les enfants ne transmettant pas le virus. Les nouvelles règles réduisent largement au passage l'identification des cas contact et le nombre de fermetures de classes ou d'écoles.*

*On ne peut nier que les enfants aient eu besoin de reprendre le cours de leurs apprentissages abandonnés pendant les mois de confinement. Cependant, au-delà de l'accueil indispensable, cela devait permettre aussi à leurs parents de retourner travailler. Ce qu'ils ont fait... lorsqu'ils le pouvaient.*

*En effet, à la veille de cette deuxième vague, des entreprises mettent la clé sous la porte, faute de clients. Les bars et les cafés ont dû fermer les leurs, pour cause de gestion sanitaire. La situation des artistes est catastrophique. le spectacle vivant est au bord du gouffre, les cinémas n'ont plus de spectateurs. On licencie un peu partout dans le monde du loisir et du tourisme, mais aussi bien au-delà, dans un effet domino.*

*Parallèlement, le nombre de cas positifs grimpe en flèche, dont l'explication n'est pas toujours dans l'augmentation mathématique des tests, matérialisée par les queues qui s'allongent devant les laboratoires. Faire un PCR n'est pas un plaisir, mais une nécessité, quand on croise la route ou que l'on vit avec une personne atteinte de la Covid619. Beaucoup d'entre nous n'auront pas de symptômes, mais chez d'autres, la maladie laissera des traces, voire pire. Dans les hôpitaux parisiens, le plan blanc est déclaré, alors que les personnels que nous avons applaudi au printemps, sont déjà en burnout, et ne pourront pas faire face à la situation sanitaire qui vient.*

*Celle-ci nous invite à prendre nos responsabilités :  
Prenons soin de nous, de nos proches, et de tous les autres.*

## SOMMAIRE

**Page 2 :**  
Éditorial

**Page 3 :**  
Agenda  
d'Automne :  
D'audiences en  
intances.

**Page 4 :**  
Brassage des  
élèves : le tango  
des mémos.

**Page 5 :**  
Plan de continuité  
pédagogique :  
prévoir ou subir ?

**Page 6 :**  
EPI : Des lingettes  
pour les PVP.  
CAP : Encore un  
peu de patience.

**Page 7 :**  
Annonce des  
concours 2021.  
Projet Tit'note

**Page 8 :**  
Bulletin d'adhésion.

## **AGENDA D'AUTOMNE : D'audiences en instances.**

**Sur fond de propagation du Coronavirus avec toutes les conséquences que l'on sait, le dialogue social se poursuit à la Ville. La question sanitaire impacte plus ou moins fortement ce dialogue selon les cas, et les instances qui le ponctuent habituellement, CHSCT, CT, CAP continuent à se tenir avec pour sujets ces enjeux importants que sont les conditions de travail, la santé, la carrière et le salaire des agents.**

Le SNADEM se donne ici l'occasion d'évoquer ce versant de l'activité syndicale, particulièrement active en ce début d'année scolaire. Qu'il s'agisse d'audiences ou d'instances régulières, nous avons saisi toutes les opportunités de faire connaître aux nouveaux élus municipaux ou nouveaux conseillers au cabinet de la Maire de Paris notre métier, nos missions et la richesse du rôle des PVP dans l'éducation des petits parisiens. Autant que de besoin, nous n'avons pas manqué de reprendre, avec ceux que nous retrouvons, le dialogue interrompu par l'agenda électoral en rappelant au passage les engagements pris.

Plus globalement, nous avons porté nos revendications concernant les conditions de travail, la carrière et les salaires des professeurs de la Ville de Paris ainsi que les dédoublements en REP/REP+ et le recrutement de la liste complémentaire en arts plastiques, enfin, last but not least, l'ISAE !

Ci-dessous un rapide tour d'horizon de notre agenda d'automne, auquel nous ferons référence dans la suite d'Arts et Sports :

**Mardi 8 septembre : Audience « bilatérale » UNSA Ville de Paris avec Monsieur Antoine Guillou**, adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines. Celui-ci remplace Madame Levieux que nous avons si souvent rencontrée à propos de l'ISAE. Nous avons évoqué la question de notre régime indemnitaire et de la situation en REP et REP+. Sur le dédoublement, nous avons souligné que les postes ainsi créés permettraient de recruter les candidats de la liste complémentaire en Arts Plastiques. Nous lui avons remis copie du vœu adopté par le Conseil de Paris sur ces questions.

**Mercredi 9 septembre : « Bilatérale » UNSA/DASCO.** Réunis avec nos collègues des autres corps de métier de la DASCO, nous avons abordé les questions sanitaires dans les écoles, notamment du nettoyage du matériel sous ses différents aspects. Des lingettes nous sont alors promises. Aux problèmes posés dans le cadre Covid, par le regroupement problématique des classes en REP et REP+, Madame Delpal répond qu'elle rédige une lettre au DASEN à ce sujet (le non-brassage, avec la suite que l'on connaît).

Nous demandons également des outils et des formations pour l'enseignement à distance : développement des ENT et adresses académiques. Nous revenons sur le recrutement des listes complémentaires en Arts plastiques. La tenue des prochains concours est évoquée. Enfin Madame Delpal présente le canevas du projet de Continuité pédagogique en cas de plan 2 de la crise sanitaire (dédoublement des classes), recensement des lieux et personnels disponibles, et s'adresse aux représentants de l'UNSA sur le principe de leur participation en temps scolaire. (voir ci-dessous).

**Vendredi 11 septembre : Audience avec Monsieur Patrick Bloche**, adjoint à la maire de Paris en charge des affaires scolaires, de la petite enfance, des familles et des nouveaux apprentissages. Retour sur l'ISAE et le vœu adopté en Conseil de Paris : Monsieur Bloche évoque le budget 2021 qui sera débattu au Conseil de Paris de décembre. Nous comptons bien ne pas le laisser nous oublier. Sur la question du dédoublement des PVP en **REP et REP+** nous indiquons que celui-ci représente globalement quelques 30 postes alors que nous en avons perdu beaucoup plus ces dernières années. Cela nécessite le recrutement de PVP, auquel satisferaient des listes complémentaires comme celle en Arts plastiques. Comme Paris ne s'est pas fait en un jour, Monsieur Bloche évoque une réflexion sur la durée de la mandature...Il en est des postes comme des classes en CDEN : vites fermées, difficiles à réouvrir...Ce n'est pas une raison pour abandonner. Sur le Plan de continuité pédagogique (CP2), la mairie attend un effort en personnels de la part de l'Education Nationale.

**Mardi, 22 septembre : Audience du SNADEM avec Madame Delpal**, Directrice des affaires scolaires. Reprise de la très longue liste de nos revendications et préoccupations déjà citées plus haut, auxquelles s'ajoutent nos inquiétudes sur la **formation initiale** : Assistants de Formation en nombre insuffisant, qui n'ont pas assez de temps de décharge pour satisfaire tous les besoins des stagiaires et néo-titulaires. De plus nous demandons l'instauration d'un interlocuteur intermédiaire entre les AF et Madame PUES, actuellement en charge de la formation initiale de l'ensemble des agents de la DASCO, assurant également des missions liées au poste de Madame Nathalie Gautier, laissé vacant.

Sur notre règlement de service, qui doit être revu depuis la disparition des notes, il serait subordonné à la révision de la circulaire Molle-Jardin, toujours en discussion avec le DASEN. Celle-ci prévoit l'évolution des relations de travail entre PVP et PE. Faut-il s'en réjouir ou s'en inquiéter ? Nous devons y être associés.

**Mercredi, 23 septembre : CHSCT DASCO.** Nombreux sujets à l'ordre du jour sur l'état des écoles, les travaux en cours, des visites et des recours à expertise. L'UNSA animation demande une harmonisation entre les protocoles sanitaires ENJS et DASCO. Nous soulignons qu'elle ne doit pas se faire au détriment de la santé des agents.

Madame Delpal présente à nouveau le projet de Continuité Pédagogique et annonce sa discussion en agenda social.

**Jeudi, 24 septembre : Audience avec Monsieur Saïd BENMOUFFOK,** Conseiller Éducation, Petite enfance, Protection de l'enfance, Enseignement supérieur et Recherche au Cabinet de la Maire de Paris. Afin de nous apporter son aide, celui-ci nous propose de lui faire remonter nos besoins et demandes, ce que nous ne manquons pas de faire, sur les points déjà évoqués. Nous lui avons remis un dossier sur notre situation.

**Jeudi 15 Octobre : CAP de prorogation et de promotion Hors-Classe et Classe Exceptionnelle**

**Vendredi 16 octobre : Agenda social DASCO sur les cours Oasis** (prévision)

Comme on le voit, les thématiques sont toutes posées à peine un mois après la rentrée. Mais le sol est mouvant et les priorités étant fluctuantes, tout peut évoluer dans les semaines qui viennent.

## **BRASSAGE DES ÉLÈVES : Le Tango des mémos**

**Quand vous lirez ces lignes, un nouveau Mémo DASCO vous aura été transmis avec ses nouvelles directives. Il n'y aura eu *harmonisation* entre protocole de l'Éducation Nationale et recommandations du Mémo DASCO de rentrée 2020. Pour le meilleur et pour le pire ? Seul l'avenir le dira.**

**Ce dernier préconisait entre autres de rechercher la limitation du brassage des élèves afin d'éviter la propagation du virus entre élèves de classes différentes. Cette consigne est désormais retirée.**

Pour mémoire, la consigne, répercutée par le BME à la mi-septembre (cf copie de la lettre de Madame Delpal au DASEN) devait permettre également aux PVP en REP et REP+ de dédoubler leurs CP et CE1. Selon les cas, les regroupements impliquant deux classes ( CP/CE1 en nombre pair) voire trois (nombre impair), cette mesure semblait sage, les chiffres de la contamination étant en augmentation. Même cas de figure pour les décroissements.

Des réactions de protestation de la part des équipes et de certains collègues se sont fait entendre. En effet, les emplois du temps étant établis, cette consigne perturbait le fonctionnement déjà en cours dans les écoles. Il était néanmoins possible de la mettre en place, et sans modifier l'emploi du temps, en prenant un groupe une semaine sur deux, sans vraiment léser les élèves qui bénéficiaient ainsi de meilleures conditions d'apprentissage. Nous laissons à chacun le soin de juger de la qualité des enseignements dispensés auprès de 15 élèves une semaine sur deux plutôt qu'à 28 à 30 élèves, certes chaque semaine, mais dans des salles incapables de les accueillir correctement dans le respect de la distanciation et des gestes barrière. Cette mesure correspondant par ailleurs à la revendication que porte le SNADEM depuis la rentrée 2017, nous ne nous en sommes pas plaints.

Mais, dans le même temps, le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) déclarait qu'"*en milieu scolaire les enfants sont peu à risque de forme grave et peu actifs dans la transmission de la Covid. Le risque de transmission existe surtout d'adulte à adulte et d'adulte à enfant et rarement d'enfant à enfant ou d'enfant à adulte*", amenant le MENJS, dès le 22 septembre, à encore alléger son protocole sanitaire.

Dans cet esprit, les masques en tissus distribués à nos collègues PE étaient déclarés parfaitement protecteurs dans une note du ministère et les nouvelles règles du décompte des élèves comme cas contacts dans les écoles en ramenaient le nombre de près de 1400 élèves à 25 à Paris, réglant la question des mauvaises statistiques. Les normes pour les fermetures de classes comme celles des écoles passaient d'un élève contaminé à trois, issus de familles différentes, appréciées par l'ARS au cas par cas. Sans surprise, le nouveau protocole EN, très allégé, suscitait l'incompréhension des OS de l'Éducation Nationale.

Dans le même temps encore, les animateurs parisiens alertaient le CHSCT DASCO en soulignant leurs difficultés à faire appliquer le non-brassage (voire la distanciation) sur le temps périscolaire. On peut concevoir en effet que les élèves aient eu du mal à comprendre ce télescopage des consignes. Les animateurs demandaient donc une harmonisation des protocoles sanitaires.

C'est désormais chose faite : Un nouveau Mémo DASCO a d'abord été envoyé aux CASPE début octobre, visant l'allègement pour les vacances de Toussaint, dans les centres de loisirs. **La limitation du brassage n'est plus obligatoire.** Mieux, le mail autorisait les REV à y mettre fin dès réception. Toujours dans un esprit d'harmonisation, et à la dernière minute, **le non-brassage a été également et logiquement suspendu pour les semaines sportives, mais aussi sur le temps scolaire. C'est l'objet du Mémo « adapté » que vous devriez avoir tous reçu.** Nos collègues, selon leurs organisations diverses, auront apprécié, ou pas.

La situation des collègues en REP et REP+ reste préoccupante, notamment pour ceux qui avaient pu dédoubler leurs CP et CE1 à la faveur de la lettre de Mme Delpal ( lettre qui n'a malheureusement pas dû recevoir l'écho escompté).

**Nous soulignons que, les consignes de distanciation restant plus que jamais d'actualité, il faut en tenir compte en cas de regroupements. Nous appelons donc nos collègues à maintenir ce dédoublement, toujours pour des raisons sanitaires.** Le SNADEM demande de son côté des clarifications sur cette situation.

Nous ajouterons le constat suivant, porteur d'inquiétudes :

Paris et d'autres grandes villes sont passées au « rouge écarlate », état d'alerte maximale. Le nombre de contaminations monte en flèche, celui des « patients Covid » en réanimation augmente significativement dans les hôpitaux et le « PLAN BLANC » a été décrété à Paris et en île de France...

Dans les écoles parisiennes (et certainement ailleurs) des agents EN ou DASCO sont testés positifs tous les jours. Certains PVP, non déclarés cas contacts par l'ARS malgré la confirmation de collègues positifs dans leur école, ont été renvoyés au travail avant même que le résultat du test PCR ne soit connu, erreur fatale quand un test s'est avéré positif ! À la suite, le SNADEM a demandé une révision des consignes sanitaires.

## **PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE : prévoir ou subir ?**

**Le plan de continuité pédagogique, en construction début septembre, approche de sa finalisation. La DASCO en est aujourd'hui à interroger les PVP, c'est dire si cette question mobilise son attention ! Cette démarche est bien compréhensible, après la situation rencontrée en mai /juin dernier. Il vaut mieux en effet prévoir que subir, surtout dans l'urgence !**

**Alors que l'allègement du protocole sanitaire sera devenu effectif pour les temps scolaire et périscolaire, et que le « brassage » des élèves est de nouveau autorisé, on peut s'interroger sur le plan de continuité pédagogique au chapitre « plan 2 » (par l'Education Nationale ?), visant à organiser en groupes de 15 ces mêmes élèves.**

**En effet, cela suscite notre perplexité quant à l'anticipation de la situation épidémique, tant il paraît logique de privilégier la prévention avant la réaction. Mais la DASCO se doit de prendre en compte les consignes et actions du Ministère de l'Education Nationale et les déclarations du HCSP...**

Comme vous avez tous pu le lire dans ce mail : « *La circulation active du coronavirus constatée à Paris amène la DASCO et le Rectorat à anticiper une possible aggravation de la situation sanitaire et la mise en place de nouvelles mesures dans les établissements scolaires.* »

On ne peut que souscrire à ce préambule : entre temps, Paris est passé en état d'alerte maximale et le plan blanc a été déclenché dans les hôpitaux de Paris et d'île de France.

La DASCO s'étant employée à recenser les locaux disponibles susceptibles d'accueillir des groupes sur le temps scolaire, il reste la question des personnels à mettre devant les élèves.

Monsieur Bloche, le 11 septembre, s'est montré catégorique : Le ministère de l'Education Nationale doit prendre ses responsabilités et fournir les troupes de PE nécessaires à ces dédoubléments.

Pour autant, les représentants UNSA pour les différents corps de métiers ont été interrogés en bilatérale sur leur éventuelle participation. Les missions des PVP s'exerçant sur le temps scolaire, s'il n'y a pas de problème a priori, beaucoup de questions subsistent concernant le comment ? et le où ? Un agenda social (réunion d'échanges et de travail avec les syndicats) dédié, est prévu, et nous l'attendons avec impatience.

Entre temps, la DASCO a transmis aux REV et aux directeurs d'école des fiches à renseigner sur les lieux de proximité ou dans l'école et les personnels disponibles. Par ailleurs, l'organisation de la continuité pédagogique étant confiée aux directeurs et directrices, avec sans doute l'accord du Conseil des maîtres, **on s'oriente vers une grande diversité de gestion, selon les écoles, au gré des situations.**

#### **Plan 1 : Fermeture de classe ponctuelle.**

Certains de nos collègues y sont déjà confrontés. Il est question de recours à l'enseignement à distance dans ce cas. Hormis le fait qu'il y a bien inégalité matérielle sur le territoire parisien entre écoles, populations scolaires et même enseignants, on se doit soulever la question des moyens alloués et de la formation de ces derniers, PE ou PVP.

#### **Plan 2 : Réduction de la capacité d'accueil à 15 élèves par classe.**

Première remarque : cela ne pourrait-il concerner qu'une école ? On en distingue mal la raison. Actuellement, soit une classe ferme, soit l'école. (Selon des informations récentes l'Académie est capable de remplacer la totalité d'une équipe, directeur compris, en cas de PE contaminés.

Nous interrogerons donc la DASCO sur cette situation. Pour nous, la limitation à une seule école est bien improbable. Sur le détail de l'intervention des PVP, nous aurons de nombreuses questions à lui soumettre qui croisent sans doute les vôtres. Pour exemple :

L'affectation réduite à la seule école impactée par le Coronavirus, quid des autres écoles ?

Quelle serait la durée totale de prise en charge d'un groupe confié à un PVP ?

Quelle responsabilité en cas de déplacement dans un autre lieu ?

Comment s'organiserait la gestion du matériel nécessaire dans le cadre de ce déplacement ?

Des assurances seront nécessaires pour garantir l'hygiène des mains, du matériel et des locaux d'accueil.

Cette organisation, limitée dans le temps, ne ressemble que de loin au 2S2C. Néanmoins, des animateurs, des ATE et des ASEM étant amenés à intervenir sur temps scolaire, nous restons vigilants.

## **EPI : Des lingettes pour les PVP**

**La DASCO ayant fait le choix d'alléger son protocole sanitaire sur la question du non-brassage, consigne sans doute considérée comme inutile puisque les enfants ne transmettent pas le virus, ni entre eux, ni aux adultes selon l'avis rendu par le HCSP, les consignes de distanciation restent en vigueur, ainsi que celles du lavage des mains et du nettoyage des locaux et du matériel.**

Lors de la bilatérale DASCO du 9 septembre, nous avons appris que des lingettes imprégnées de virucide avaient été commandées, uniquement destinées aux PVP.

La gestion et l'utilisation des lingettes livrées, conditionnées par seaux de mille pièces, soulève des interrogations que nous avons transmises à Madame Delpal, puis en CHSCT : Quid de la répartition des lingettes entre PVP, du préau aux salles dédiées, de leur stockage et de leur conservation (sans qu'elles sèchent) ? Tupperwares ? Sacs plastiques zippés ? Autres questions : À quel moment les récupérer et en combien d'exemplaires ?

Les besoins sont à coup sûr différents selon les disciplines. Cela pose également le problème de la forme, certes plus économique pour les seaux (la distribution par le couvercle des feuilles en rouleaux est peu pratique), alors que des « paquets » permettraient une meilleure répartition. Des pulvérisateurs ne seraient-ils pas plus efficaces (PVP EPS), malgré les risques éventuels liés au stockage et à la manipulation ?

Quoiqu'il en soit, cette première commande, réalisée dans l'urgence, donnera sans doute lieu à une réflexion ultérieure quant à la forme et selon les besoins. S'agissant de la régularité de son renouvellement, il reste à espérer que le fournisseur sera en mesure d'y satisfaire. Et ce n'est pas gagné.

## **CAP : Encore un peu de patience...**

La crise du Coronavirus est responsable de multiples dégâts collatéraux.

En raison du report de juin à octobre de la CAP pour les promotions à la Hors-Classe et à la Classe Exceptionnelle au titre de l'année 2019/2020, il aura fallu cette année beaucoup de patience à nos collègues espérant une promotion dans ce cadre.



À l'heure où vous nous lirez, La CAP du jeudi 15 octobre aura entériné les tableaux proposés par l'administration après avis des élus paritaires. Trop tard hélas pour que nous puissions publier dans ces pages la liste des heureux élus. Le SNADEM aura le plaisir de les en informer individuellement par mail. Pour l'année 2020/2021, ces promotions devraient intervenir dès juin. Espérons-le !

**À cette occasion, nous appelons les collègues concernés à envoyer (ou renvoyer) un CV au moment de l'appel de la DASCO à candidater, entre mars et avril. Ce CV doit clairement indiquer par périodes (année de début, année de fin, durée) les fonctions permettant de postuler : Exercice en REP/REP+, Fonction de Professeur relais, Formation dans le cadre de la DASCO, tutorat, fonction de coordonnateur de semaines sportives.**

Quelques mots également sur les principes que les élus paritaires défendent dans ce cadre : permettre au plus grand nombre d'accéder aux grades supérieurs avant la fin de leur carrière. Depuis la mise en place de PPCR, chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler sa carrière sur au moins deux grades. La revendication du SNADEM est, qu'à terme, tous les PVP puissent accéder au troisième grade : la Classe Exceptionnelle. Concernant cette dernière, les pourcentages qui s'appliquent aujourd'hui ne le permettent pas. Pour les élus paritaires, la promotion des collègues plus anciens, qui libéreront des places la faveur de leur départ à la retraite est une solution satisfaisante en attendant 2023, où le quota des agents pour ce grade atteindra 10% du corps.

En classe normale, tous les collègues promouvables devraient avoir eu un rendez-vous de carrière avant le 16 octobre pour une CAP de promotions avant la fin décembre.

**Si ce n'avait pas été le cas, merci de nous en informer rapidement.**

## **ANNONCE DES CONCOURS 2021**

Les prochains concours de PVP en Arts Plastiques et Éducation Musicale ont été annoncés dans le Bulletin Officiel de la Ville de Paris (BOVP).

### **Arts Plastiques : 18 postes.**

Inscriptions : du 2 au 27 novembre 2021 inclus.

Fiche du concours : <https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=portail>

Les épreuves débuteront le 11 janvier.

### **Éducation Musicale : 18 postes.**

Inscriptions : du 23 novembre 2020 au 18 décembre inclus.

Les épreuves débuteront le premier février 2021.

Fiche du concours : <https://teleservices.paris.fr/fow/site-cep/jsp/site/Portal.jsp?page=fiche&id=1559>

Le nombre de postes ouverts nous paraît insuffisant pour satisfaire aux besoins sur deux ans, comme nous l'avons fait savoir à la DASCO, c'est pourquoi nous avons demandé l'instauration de listes complémentaires\* pour les deux concours. Le jury, souverain dans ce domaine, peut néanmoins choisir de ne pas en établir en fonction des résultats des candidats. Par ailleurs, figurer sur les listes principale ou complémentaire ne confère pas les mêmes droits mais, dans le dernier cas, permet d'offrir, le cas échéant, une chance d'accéder à un poste dans la Fonction Publique.

## **PROJET TIT'NOTES : Appel à volontaires !**

Nous transmettons bien volontiers l'appel à volontaires pour le projet « Tit'Notes », qui mérite d'être soutenu :

« Le projet Tit'Notes part du souhait de constituer des échanges interactifs pour des personnes fragiles, par exemple résidant dans un Ehpad ou plus ponctuellement en visite dans un Accueil de jour, et ne pouvant se déplacer actuellement en raison du Covid, mais également pour d'autres raisons.

Il s'agit de cartes postales audio, par lesquelles on envoie des poèmes, chants, slams, petites notes, et l'on reçoit des réponses.

Tit'Notes met en contact un enseignant et sa classe avec l'animateur d'un établissement partenaire (Ehpad ...) et leur donne accès au Padlet. Ce terme correspond à une plate-forme informatique, simple d'utilisation, où les uns et les autres laisseront leurs cartes postales. Ce padlet est utilisable sur smartphones, tablettes, ordinateurs. Dans un premier temps nous recherchons trois enseignants volontaires, pour analyser de concert les actions menées. Il s'agit en effet de bien structurer le cadre afin que libertés et droits de chacun puissent être respectés. »

Merci de contacter Sara BEUCLER, [sarah.beucler@paris.fr](mailto:sarah.beucler@paris.fr)



# BULLETIN D'ADHÉSION année scolaire 2020-2021

(ou de renouvellement)

Nom :

prénom :

né(e) le :

n° SOI :

discipline : AP  EM  EPS  Autre

adresse :

Échelon :

Quotité :

Cotisation : €

tél. dom. :

tél. mobile :

email :

	20h (100%)	18h (95%)	15h (80%)	13h (68,75%)	10h (52,50%)
3	60 € / 20,40	57 € / 19,38	48 € / 16,32	41 € / 13,94	32 € / 10,88
4	73 € / 24,82	69 € / 23,46	58 € / 19,72	50 € / 17,00	38 € / 12,92
5	81 € / 27,54	77 € / 26,18	65 € / 22,10	51 € / 17,34	43 € / 14,62
6	85 € / 28,90	81 € / 27,54	68 € / 23,12	58 € / 19,72	45 € / 15,30
7	90 € / 30,60	86 € / 29,24	72 € / 24,48	62 € / 21,08	47 € / 15,98
8	96 € / 32,64	91 € / 30,94	77 € / 26,18	66 € / 22,44	50 € / 17,00
9	100 € / 34,00	95 € / 32,30	80 € / 27,20	69 € / 23,46	53 € / 18,02
10	110 € / 37,40	105 € / 35,70	88 € / 29,92	76 € / 25,84	58 € / 19,72
11	120 € / 40,80	114 € / 38,76	96 € / 32,64	83 € / 28,22	63 € / 21,42
HC 4	126 € / 42,84	120 € / 40,80	101 € / 34,34	87 € / 29,58	66 € / 22,44
HC 5	135 € / 45,90	128 € / 43,52	108 € / 36,72	93 € / 31,62	71 € / 24,14
HC 6	140 € / 47,60	133 € / 45,22	112 € / 38,08	96 € / 32,64	74 € / 25,16
CE3	145 € / 49,30	138 € / 46,20	116 € / 39,44	100 € / 34,00	76 € / 25,84
CE4	150 € / 51,00	142 € / 48,28	120 € / 40,80	103 € / 35,02	79 € / 26,86

En italique : montant de la cotisation après déduction fiscale de 66%

Malgré le coût du routage, je préfère recevoir la version papier d'Arts et Sports

## TAUX PARTICULIERS

- \* Temps partiel : selon % du poste
- \* Couple : 1 + ½ cotisation
- \* Disponibilité  
ou Détachement : **45 euros**
- \* Retraité + FGR : **53 euros**

**CHÈQUE à l'ordre du SNADEM à adresser avec le bulletin d'adhésion exclusivement au SNADEM-UNSA 8-10 avenue Ledru-Rollin 75012 PARIS**

PAIEMENT ÉCHELONNÉ POSSIBLE :

Chèque(s) à encaisser après le(s)

1:

2:

3:

N° UNSA : Fait :  Carte :  Banque : Cotisation : €

N° Chèque : 1- date : 2- date : 3- date :

PayPal :  date :

Prélèvement : 1x  2x  3x

Virement :  date :

## CADRE RESERVE AU SNADEM

Les informations du présent bulletin font l'objet de traitements informatiques. La loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, reconnaît à toute personne figurant sur un fichier le droit d'obtenir communication des informations le concernant et, en cas d'erreur, d'en exiger la correction.